

Description de l'échantillon :

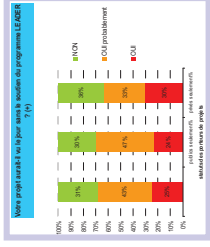
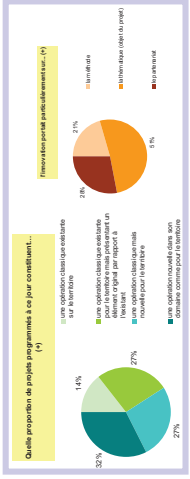
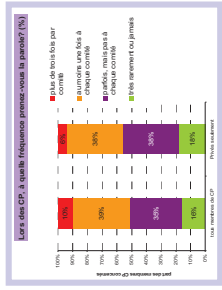
Des modes d'enquête variés (en direct, mail, courrier téléphonique).

155 réponses projets soldés (100%)

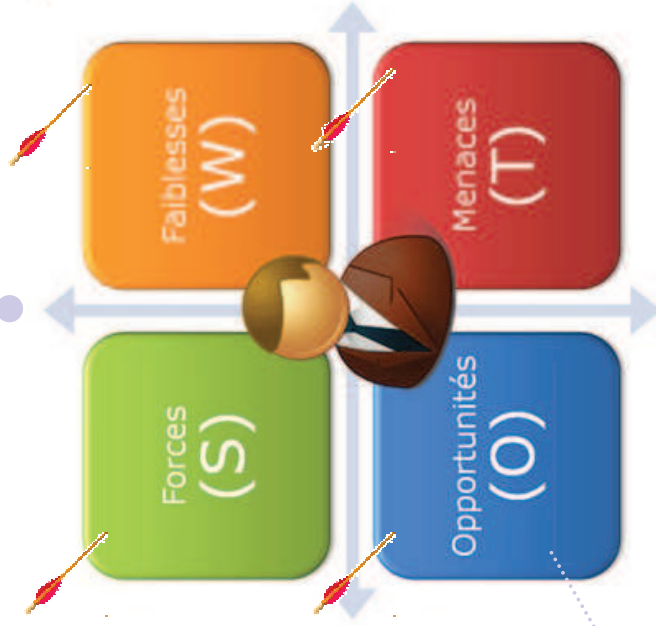
207 réponses Membres de CP (69%)

486 réponses projets premier contact (NC)

505 réponses projets programmés (100%)



DRAAF



Préconisations fin de gestion







Préconisations Post 2013



- Une bonne connaissance du territoire et de ses besoins
- Une animation de proximité essentielle permettant une analyse et un conseil au cas par cas
- La programmation de projets innovants, structurants et durables
- Des projets programmés globalement plus structurants que sous LEADER+
- Des liens renforcés entre les partenaires au travers des réseaux qui dynamisent durablement le territoire
- Une concertation effective et des partenariats qui s'installent
- Une approche qui intègre la stratégie territoriale
- Un réel effet levier financier pour le développement local
- Une complémentarité constructive avec les autres programmes de développement
- Une des portes d'entrée de l'Europe dans les territoires ruraux.

- Un besoin croissant des zones rurales en outils de développement et d'ingénierie locale
- Une simplification des procédures et une uniformisation des règles européennes attendues
- Un programme de plus en plus présent sur les territoires ruraux
- La mise en place du cadre stratégique commun (CSC) FEDER/FEADER/FSE avec un enjeu fort de stratégie intégrée et multisectorielle
- Une stratégie Europe 2020 en cohérence avec certains atouts LEADER : innovation, lutte contre le changement climatique, transports durable, inclusion sociale, formation,...
- Une orientation vers des stratégie locale de développement assises sur des diagnostic territoriaux
- La recherche par l'Europe d'une équité territoriale



-  Une procédure de financement FEADER complexe, longue et exigeante, des règles contraignantes
-  Des contraintes réglementaires et des critères des co-financiers qui freinent l'innovation
-  Des enjeux locaux et des bénéficiaires potentiels non intégrés
-  Une faible mobilisation des mesures sectorielles
-  Un impact direct réduit pour le territoire, notamment sur l'économie et le développement de l'emploi
-  Peu de visibilité sur les autres fonds européens mobilisables sur le même territoire



- **Risque de désintérêt des porteurs si les procédures de financement FEADER ne se simplifient pas**
- **Vers un centrage de l'action LEADER sur les compétences des collectivités locales**
- **Difficulté d'intégrer sur un territoire l'ensemble des outils de politique publique**
- **Peu d'efficacité de LEADER sur certaines thématiques de la stratégie Europe 2020 : emploi, appui PME, efficacité administrative,...**
- **La diminution des financements publics pourrait à l'avenir modifier le partenariat avec les financeurs**
- **La réforme des collectivités territoriales pourrait conduire à une reconfiguration des GAL**

Recommandations DRAAF de fin de gestion

- **Se mettre à l'abri d'un éventuel dégageement d'office** : se rapprocher des profils d'engagement et de paiement
 - ✓ Rencontres GAL/DDT/ASP/DRAAF: mai-juin 2012
 - ✓ Sensibiliser les cofinanceurs
- **Accélérer les procédures**:
 - ✓ Vers une programmation avec co-financements acquis
 - ✓ Outils à développer
- **Mieux mobiliser la mesure spéciale 351**
- **Fin de programme: démontrer l'exemplarité LEADER** dans les derniers dossiers programmés (intégrés, innovants, cohérence avec stratégie,..)
- **Échanges d'expériences**: sur l'innovation, la coopération, l'utilisation de mesures de l'axe 1 et 2, ..